

circuit

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

"Bonhomme contacte le monde"



du 1er au 11 février 1990

PROCHAINE ASSEMBLÉE

Lundi 1e 5 février 1990
(voir page 4)

CIRCUIT

JANVIER 1990 VOL. 6, NO 5

BUREAU DE DIRECTION

C.R.A.Q.

SAISON 89/90

Présidence	VE2AEE	Denis Landry
Vice-Présidence	VE2JMA	Anne Jauvin
Trésorier	VE2BVA	Pascal Tremblay
Secrétaire	VE2FLI	Léandre Labrecque
Réseau urgence	VE2GWC	Gilles Chevalier
Cours/promotion	VE2JTC	Daniel Beaubien
Journal	VE2JEC	Jean Cameau
Technique	VE2BPU	Serge Bérubé
Rel. Publique	VE2ETR	Rodrigue Leclerc
Réseau 2 Mtr.	VE2GWL	Dominique Talbot
Activités	VE2GNT	Thomas Lévesque
Dir. adjoint	VE2CJP	Jacques Paré

Vous pouvez adresser vos articles à:

Jean E. Cameau VE2JEC
920, du Parc
St-Nicolas Est, QC
G0S 3L0
Tél: (418) 831-1464
(418) 656-2495

Pour de la publicité contacter:

Rodrigue Leclerc VE2ETR
810, des Orchidées
St-Jean-Chrysostome, QC
G6Z 2R3
Tél: (418) 839-7911
(418) 656-2131

COMITÉ DES ARCHIVES ET DOCUMENTATION

Pour toutes informations concernant une consultation, un don ou un prêt d'archives, contactez:
Bertrand Leblond VE2GNY
74, rue Fontenelle
Lévis, QC G6V 7V2
Tél: (418) 833-6582 (après 19 heures)

SOMMAIRE

Mot du président	2
Convocation	4
Anniversaire des membres	4
Texte Serge VE2 BPU	5
Bonhomme contacte le monde	6
Communication "MIDI"	7
Entente	11
Procès-verbal de l'Assemblée mensuelle du 4 décembre 1989	13
Ici VE2 CQ	18
VE2 RAX - 146.790 MHZ	20
Latitude et longitude - Février 1990 ...	25

MOT DU PRESIDENT

Comme tout le monde le sais, nous en sommes maintenant rendus autemps du Carnaval de Québec. Plusieurs membres du "C.R.A.Q." se sont jetés tête première dans les activités qui s'en viennent et on sûrement besoin d'être encouragés. Nous n'avons qu'à penser à la journée de la bougie qui sera suivie des défilés et il ne faut surtout pas oublier l'installation et l'opération de la station HF sur un site du carnaval... Bien entendu, ça nous prend des opérateurs pour tenir l'air durant le carnaval et aussi durant les deux (2) samedis, durant lesquels nous serons sûrement très en demande !!! surtout avec l'indicatif spécial CY2CQ.

Alors on se retrouve bientôt ?????

Denis VE2AEE...



830, boul. Charest Est
Québec G1K 8H8
648-0891

Doris Dumas
Co-propriétaire

CONVOCATION

Vous êtes par la présente cordialement invités à l'assemblée du Club Radio-Amateur de Québec Inc. qui se tiendra le **lundi 5 février 1990 à 19h30 au local du Club, Centre François-Charron.**

Bonne Année à tous et Joyeux Carnaval de la part du comité La Radio-Amateur au Carnaval 1990!

Gilles Dorval EOC
Gilles Chevalier VE2 GWC
Pierre Darisse VE2 HOP

FETES MEMBRES

01-13-1990 AT 18:15

Page 1

Indica	Nom	date	A
EOC 32	Roussy Denis	02-07	E
EOC 37	Bernard Marc	02-26	*
VE2ADL	Dufour Bertrand	02-14	*
VE2CMD	Dussault Marc	02-16	*
VE2DOF	Plante Michel	02-09	*
VE2DST	Boulet René-E.	02-17	*
VE2GWH	Roy Gérard	02-23	*
VE2JI	Gobeil Jules	02-27	*
VE2PYD	Durand Yolande	02-07	F
VE2TJ	Cadorette Martin	02-19	*

TOTAL

Printed 10 of the 675 records.

Rinfret Auto Inc.

5355, boul. de la Rive-Sud
Lévis, (Québec)
G6V 4Z3
Téléphone (418) 833-2133



Denis Greffard
Conseiller

Tél.: 837-2516

Le Débosseleur du Rond-Point Inc.

Réparation de voitures américaines et européennes
19, rue Trans-Canada, Lévis, Qué. G6V 4Z3

Ouvert de
8h00 à 22h00

Jacques Gingras
Président

L'acquisition d'un nouveau radio , pour plusieurs d'entre nous, est le fruit de plusieurs mois d'économies en plus d'être un évènement qui ne se produit pas souvent; Vous est-il déjà arrivé de perdre ou d'égarer votre portatif lors d'une randonnée à l'extérieur? Voici une histoire vécue dernièrement avec ,heureusement un heureux dénouement...Lors d'une visite au site du répéteur ve2rkt a St-Honoré ,Rivière du Loup , ve2mel et moi-même avons du chausser les raquettes afin de franchir les derniers kilomètres qui nous séparaient du site inhospitalier de ce répéteur; tout allait dans le meilleur des mondes jusqu'à ce que Eric ve2mel se rende compte qu'il n'était plus en possession de son nouveau portatif , en l'occurrence un ft-470 dual-bander , très utile pour communiquer et aussi pour faire du service sur les sites...Inutile de dire dans quel état d'esprit s'est retrouvé mon ami Eric ainsi que moi-même ! Imaginez,un appareil d'à peine 15 centimètres de long et 6 de large , enfoui dans un mètre de neige, quelque part le long du trajet; nous avons cherché durant 2 bonnes heures en remuant la neige avec nos raquettes en guise de pelles , avec comme seul éclairage une lampe de poche , car je dois dire qu'il était environ 19:00 heures et il faisait tempête sur la montagne .Après ces vaines recherches , nous sommes retournés vers la ville avec l'amertume au coeur et fumes quittes pour une nuit sans trouver sommeil en pensant aux \$900.00 pour un autre radio.C'est alors que vint l'idée d'organiser une

battue pour retrouver le portatif, et vers midi le jour suivant Eric est retourné avec des renforts et une arme puissante pour retrouver le disparu; l'arme puissante est un détecteur de métal utilisé par le service des travaux publics municipaux pour localiser les entrées d'eau des résidences. En moins de dix minutes , le portatif était localisé et tout le monde était heureux et content, tandis que Eric pensait quoi acheter avec les \$\$\$ sauvés avec son détecteur de métal.Quant à la qualité de l'appareil , après ce séjour forcé dans la neige et le froid , après avoir enlevé le gros de la neige sur le radio , Eric l'a placé a "on" et s'est identifié sur le répéteur,que demander de plus! Morale de toute l'histoire, si vous devez circuler dans des conditions difficiles mieux vaut attacher son appareil comme il le faut!

73's de VE2BPU SERGE
dir.tech.

BONHOMME CONTACTE LE MONDE

Du 1er au 11 février prochain, la station CY2CQ sera en opération au lieu historique du Parc Cartier Brébeuf. Les heures d'opération sont les suivantes:

Jeudi 1er février de 19 h. à 22 h., opération libre;
Vendredi 2 février de 9 h. à 19 h., opération libre;
Vendredi 2 février de 19 h. au Samedi 3 février 19 h., contact CW;
Samedi 3 février de 19 h. à 21 h., opération libre;
Dimanche 4 février au jeudi 8 février de 9 h. à 21 h., opération libre;
Vendredi 9 février de 9 h. à 19 h., opération libre;
Vendredi 9 février de 19 h. au Samedi 10 février 19 h., phonie contest;
Samedi 10 février de 19 h. à 21 h., opération libre;
Dimanche 11 février de 9 h. à 13 h., opération libre.

Les fréquences approximatives utilisées seront:

CW:	80 mètres	3.525+
	40 mètres	7.025
	20 mètres	14.025
	15 mètres	21.025
	10 mètres	28.025
Phonie:	80 mètres	3.795+
	40 mètres	7.070-
		7.155
	20 mètres	14.150
	15 mètres	21.200
	10 mètres	28.300

Adresse du lieu historique du Parc Cartier Brébeuf: 175, de L'Espinay, près de la 1ère Avenue à Québec.

Bienvenue à tous.
73's

Pierre Darisse, VE2 HOP
Président
LA RADIO-AMATEUR AU CARNAVAL
1990.



MOTOROLA CELLULAIRE CANADA

Division de Motorola Canada Ltd

LEO BLOUIN VE2 FCR

**DORIS CHIASSON
PIERRE TREMBLAY
CHARLES BERNIER
GAETAN LEBOUTILLER
GINETTE LAMONTAGNE**

1371, boulevard Charest ouest, Québec (Québec) G1W 2E7
Tél: (418) 683-1731 Téléc: 683-1537

COMMUNICATION "MIDI"

Qu'est-ce que la communication "MIDI" ?

1- C'est la communication entre différents instruments de musique.

Les instruments de musique ont commencés à communiquer entre eux au début des années 80. Ce fut une révolution dans le monde de la musique électronique. Maintenant, un instrument de musique peut dire à un autre: "joues un MI avec une force de 60% , ensuite tu me joues un DO un peu plus fort." Le deuxième instrument "ECOUTE" ces commandes et exécute les commandes tout aussi longtemps qu'il comprend le langage utilisé. C'est à partir de ce moment qu'on peut dire que les instruments communiquent entre eux. Mais bien entendu ils ne peuvent le faire par leurs propres moyens. Il doit y avoir quelqu'un aux commandes du système et ce quelqu'un c'est le musicien. Donc vous devenez le maillon le plus important de la chaîne. Les instruments interpréteront donc toutes les commandes que vous leur donnerez en les traduisant en langage "MIDI". C'est donc le langage "MIDI" qui servira à transporter toute l'information d'un instrument à l'autre.

Même si la communication "MIDI" est assez récente, nous pouvons la voir très fréquemment au niveau des instruments de scène. De nos jours, c'est un système des plus commun pour la création

et l'édition de la musique.

A titre de référence, le terme "MIDI" signifie : "Musical Instrument Digital Interface."

Le langage "MIDI" a pris beaucoup d'expansion dans un laps de temps très court, surtout parce qu'il peut être appliqué dans plusieurs situations. C'est aussi un terme universellement connu. Si on remarque que dans le monde entier, il y a différentes langues parlées, Français, Anglais, Espagnol, pour ne citer que celles là, le langage "MIDI", est par le fait même un langage unique. C'est ce qui permet de faire communiquer des instrument de nationalité différente sans aucun problème. Encore plus performant, est le fait de faire communiquer différents instruments entre eux. Tel un piano avec un synthétiseur ou une flûte ou un système de percussions. Donc comme vous pouvez le voir la communication "MIDI" a un énorme potentiel et son développement est tout jeune.

Mais qu'est-ce qui rend cette communication possible ?

Lorsqu'on regarde un instrument qui a la possibilité de communiquer, on remarque qu'il est doté de prises "DIN" qui sont identifiées : "MIDI IN, MIDI OUT et sur les instruments plus développés il y a MIDI THRU". Ce sont ce qu'on pourrait appeler les oreilles et la bouche de l'instrument

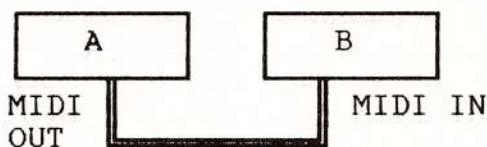
de musique et sont donc essentiels pour exécuter toute communication "MIDI". Une communication "MIDI" de base simple pourrait s'expliquer de la façon suivante. En branchant seulement un câble entre deux instruments, la conversation voyage du "MIDI OUT" de l'un vers le "MIDI IN" de l'autre. Ici quand on parle de câble, c'est bien entendu un câble à prise "DIN" mâle, qui est reconnu comme étant un standard international.

Mais pourquoi avons-nous besoin de trois prises sur l'instrument? Pour bien comprendre voici à quoi servent ces prises.

"MIDI IN" Sert à écouter (recevoir) l'information.

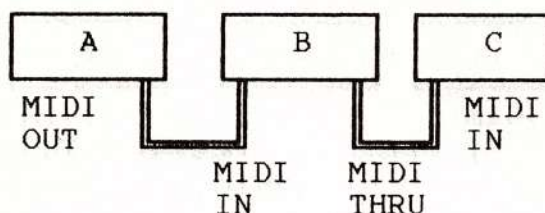
"MIDI OUT" Sert à transmettre l'information.

FIG: 1.



"MIDI THRU" C'est un peu plus complexe. C'est la même chose que le "MIDI OUT", il transmet de l'information à un autre instrument mais cette information ne provient pas de lui mais ce n'est qu'une répétition de ce qu'il entend par le "MIDI IN". Pour bien comprendre je vous réfère à la fig: 2 du document. Ça semble compliqué, mais au fond c'est très simple.

FIG: 2.



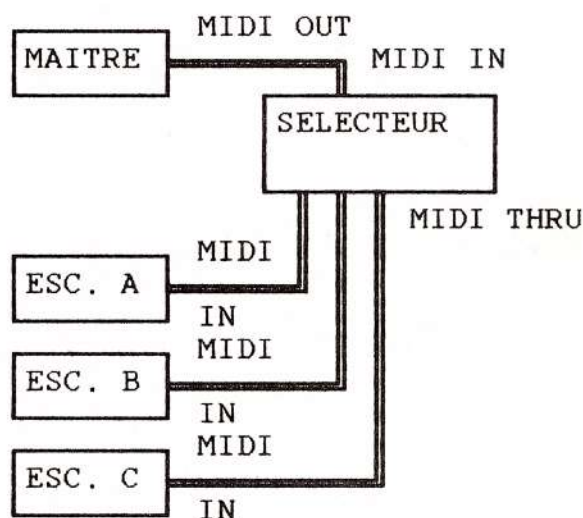
Dans cette figure, nous pouvons voir que l'instrument A transmet à B une information que ce dernier exécute. La même information est transmise de A vers C en passant par le "MIDI THRU" de B. Donc on peut comprendre que l'instrument A contrôle les instruments B et C.

C'est pourquoi on peut dire qu'une combinaison de 2 instruments et plus devient un système "MIDI". Bien entendu un tel système ne peut être possible sans la prise "MIDI THRU" et que c'est grâce à cette prise que l'on peut développer un système très complexe de communication "MIDI".

Comme on peut s'en rendre compte, la communication se fait de "MIDI OUT" vers "MIDI IN" ou de "MIDI THRU" vers "MIDI IN". Cette communication ne se fait que dans une seule direction. Donc prenons par exemple un clavier MIDI (maître) qui ne peut produire aucun son, et un générateur de son MIDI (esclave) qui lui n'a aucun clavier. Dans cette situation le maître est celui qui donne les ordres et l'esclave est celui qui exécute les ordres. Bien entendu, il peut y avoir plusieurs esclaves mais un seul maître. Mais il faut

faire très attention dans le développement d'un tel système, car dans une chaîne d'instruments qui communiquent au travers de plusieurs prises "MIDI THRU", il peut arriver que les informations soit déformées ou bloquées. C'est pourquoi dans un système complexe, il est préférable d'utiliser une boîte de branchement "MIDI THRU". C'est ce qui permet aux esclaves de recevoir tous en même temps les ordres qui proviennent du maître.

FIG: 3.



C'est la méthode la plus sûre de faire les branchements. C'est à dire, de garder les instruments esclaves le plus près possible de l'instrument qui sera le maître du système.

Dans un prochain article je vous reviens avec les avantages du système "MIDI".

Denis VE2AEE...

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

JOCELYN FORTIN

VE2 ETF

LE SEUL HAM À QUÉBEC

CERTIFICATS DE LOCALISATION

DORNAGES

SUBDIVISIONS, ETC...

964 AVENUE MAINGUY, STE-FOY, G1V 3S4

TEL: (418) 652-8038



CROBEL Itée

**ELECTRONIQUE
COMMERCIAL & INDUSTRIEL**

**DISTRIBUTEUR EN GROS DE PIÈCES
& ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES**

UN DES PLUS VASTES ASSORTIMENTS À QUÉBEC - EXPÉDITION RAPIDE

**2297 LÉON-MARMEL
PARC JEAN-TALON NORD
QUÉBEC**

687-1171

COMPLIMENTS DE

Pierre Robitaille VE2 AKD

Michel Tremblay VE2 JA

Microsoft Authorized Retailer, Apple and Company
ComputerLand
Magasins d'ordinateurs.

INTENT

Entre Le Conseil de la santé et des services
sociaux, corporation légalement constituée,
ayant son siège social au 525 boul. Hamel est, Québec
représenté par _____.

C1-après le "CRSSS-03"

Et

Le Club de radio amateur de Québec,
corporation légalement constituée,
ayant son siège social à Québec
représenté par _____

Ci-après le "CRAQ"



Article 1 Objet de l'entente

La présente entente a pour objet de dégager les mécanismes par lesquels le CRAQ met à la disposition du CRSSS-03, un système de communication d'urgence à être utilisé lors d'un sinistre majeur survenant dans la région 03.

Article 2 Obligations du CRAQ

- 2.1 Le CRAQ met à la disposition du CRSSS-03, un système de communication jugé adéquat par les parties et décrit en annexe.
- 2.2 Le CRAQ met à la disposition du CRSSS-03, des personnes titulaires en règle d'un certificat de radio amateur afin d'opérer le système de communication.
- 2.3 Le CRAQ s'engage à ce que ses opérateurs soient disponibles, et que son système de communications soit opérationnel, sur demande du CRSSS-03, lorsque survient un sinistre nécessitant sa participation.
- 2.4 Le CRAQ est responsable de l'entretien et l'installation du système de communication, incluant l'antenne; il doit voir à ce qu'il soit fonctionnel afin de répondre aux besoins visés par les présentes. Il dégage le CRSSS-03 de toute responsabilité à l'égard de ce matériel. À cette fin, il s'assure que ses polices d'assurance couvrent le système tel qu'installé et utilisé.
- 2.5 Malgré l'article précédent, le CRSSS-03 procède, à ses frais, aux aménagements immobiliers nécessaires à l'installation de l'antenne.
- 2.6 Le CRAQ doit voir à ce que l'utilisation qu'il fait du local mis à sa disposition par le CRSSS-03 ne nuise pas à l'usage des autres occupants.

... 2

Article 3 Obligations du CRSSS-03

- 3.1 Le CRSSS-03 met à la disposition du CRAQ, un local situé à son siège social afin que celui-ci puisse y installer le matériel décrit à l'annexe. Ce local est accessible pour le CRAQ en tout temps; cependant, il n'est pas réservé à son usage exclusif.
- 3.2 Le CRSSS-03 met à la disposition du CRAQ, sur demande de celui-ci, lorsque disponible, d'autres locaux.

Article 4 Autres dispositions

- 4.1 Aucune réclamation monétaire ou autre ne peut être demandée à l'une ou l'autre des parties, celles-ci s'entendent pour que les échanges de services prévus aux présentes, constituent les seules obligations respectives.

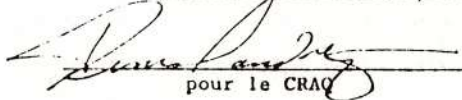
Article 5 Durée

- 5.1 La présente entente prend effet à la date de signature par les parties et se renouvelle d'année en année, à moins d'avis contraire par l'une des parties à l'autre, au moins soixante (60) jours avant la date de renouvellement.

SIGNATURE

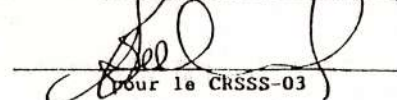
Signé à

le 26 octobre 1989


pour le CRAQ

Signé à

le 26 octobre 1989


pour le CRSSS-03

PROCES VERBAL DE LA REUNION MENSUELLE DES MEMBRES DU
CLUB RADIO AMATEUR DE QUEBEC INC.

REUNION TENUE LE 4 DECEMBRE 1989
AU 525 BOULEVARD HAMEL QUEBEC.

1- Ouverture de l'assemblée à 19 heures 45 minutes

2- Appel des membres et invités. (39 personnes ont signé le livre des présences.)

Le président Denis VE2 AEE félicite Lyne VE2 LYN et Paul VE2 VOK pour l'obtention récente de la deuxième licence d'amateur.

Le président remercie également l'équipe de démontage de la tour que le CRAQ a acquis de Jean VE2 JEC soit: Daniel VE2 JTC, Guy VE2 SAR, René VE2 NRE, Paul VE2 VOK et Pierre VE2 PIR.

3- Affaires nouvelles: Pierre VE2 EZZ désire nous informer au sujet:

a) du don de radios par NATIONAL MOBILE,

b) de l'association des paquettises de Québec.

N'ayant plus de sujet à ajouter à l'ordre du jour, le président en demande l'adoption.

Guy VE2 SAR appuyé par Alain VE2 ZR propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié aux affaires nouvelles.

Proposition acceptée à l'unanimité.

4- Adoption du procès verbal de la réunion du 6 novembre 1989 .

Vu que le journal Circuit n'a pas été encore publié, le Président propose que l'adoption du procès verbal de l'assemblée du 6 novembre soit reportée à la prochaine assemblée mensuelle.

Proposition acceptée à l'unanimité.

5- Rapport du trésorier: Pascal VE2 BVA nous indique que le solde au livre au début de la période (novembre) est de \$1 008,99 que les recettes pour la période sont de \$ 497,00 et que les déboursés au cours de novembre se totalisent à \$ 1 632,84. L'excédent des recettes sur les déboursés est donc de (\$ 1 135,84). Un transfert de \$ 500,00 de l'épargne stable au compte courant a été fait pour un solde au livre à la fin de la période de \$ 373,15.

Alain VE2 LGA appuyé par Yvon VE2 YBD propose que le rapport

du trésorier soit accepté tel que présenté.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Pascal nous informe, que pour faire suite à la présentation du budget 89-90 en octobre, des corrections ont été apportées à ce dernier de tel sorte que maintenant les dépenses se totalisent à \$ 13 343,72 ,le programme d'investissement triannal est de \$ 1 970,00 et les recettes estimées demeurent à \$ 11 700,00. Il faudrait donc une contribution spécial de \$ 16,00 de chacun des 137 membres en règle au 30 novembre 1989 pour équilibrer le budget.

André VE2 SMA appuyé par Yvon VE2 YBD propose que le budget soit accepté tel que corrigé.

Proposition acceptée à l'unanimité.

6- Rapport des directeurs.

Jacques VE2 CJP nous informe que le répertoire sera prêt le mois prochain.

Thomas VE2 GNT informe l'assemblée qu'un "Blitz" pour la participation à l'opération nez rouge est prévu pour les 15, 16, et 22 décembre; on attend une trentaine d'amateurs. La programmation a été améliorée afin de donner une priorité aux appels couverts par les équipes accompagnées d'un amateur.

Jean VE2 JEC explique à l'assemblée que des problèmes d'imprimerie ont empêché la publication du journal à la date prévue. La date de tombé pour le prochain journal est demain le 5 décembre

Daniel VE2 JTC nous informe que quelques étudiants se sont découragés et réitère sa demande de parrains afin d'aider ces étudiants à se préparer aux examens du ministère pour l'obtention de la première licence. Il est également à la recherche d'amateurs titulaires d'une deuxième licence afin de former une équipe d'examineurs de connaissance d'utilisation du code morse. Aucun changement n'est prévu pour la session d'hiver du mois de février 1990. Il n'y aura pas de cours dimanche les 24 et 31 décembre 1989.

Dominique VE2 GWL remet des certificats de présences au réseau VE2 CQ; un certifiat de 1 000 présences est remis à Denis VE2 AEE, un certificat de 100 présences est remis à Gaston VE2 HCA et à Jean-Claude VE2 DIG ; finalement un certificat de 50 présences est remis à Robert VE2 DLV et Léandre VE2 FLI. Le réseau va bien ainsi que le marché aux puces, ce dernier se fait en collaboration avec Jean-Marc VE2 BZL.

(Arrivé de Rodrigue VE2 ETR à 20 heures 14 minutes, cause carambolage)

Rodrigue VE2 ETR s'excuse de son retard causé par des circonstances hors de son contrôle. Il est à la recherche de commanditaires, à date, il en a seulement deux. L'aide que devait lui apporter André VE2 ETP ne s'est pas concrétisée. En regard de l'émission VE2 CQ à Télé plus 24 c'est la dernière semaine pour participer au concours qui s'y rattache. Afin de conserver un bon document pour la reproduction des émissions "ICI VE2 CQ" le club aurait besoin de quinze cassettes de 3/4 de pouce d'une durée d'une demie-heure; Bertrand VE2 GNY tente de les obtenir des archives de la ville de Québec. Un autre amateur pourrait nous les fournir à condition qu'on les lui remette plus tard.

Serge VE2 BPU nous informe sur les petits troubles que le répéteur RVD a connus. Le nouveau répéteur devrait être prêt pour la fin décembre, il y aura un "Beep" de courtoisie et un "tone" dont la fréquence reste à fixer.

Anne VE2 JMA interviendra après la pause.

7- Rapport du président, le président nous parle de l'exercice d'urgence qui a eu lieu sur le répéteur RCQ qui a été tenu le 1 décembre afin de vérifier le temps de réponse des organismes impliqués. Il remercie les amateurs qui ont participé à cet exercice. Bientôt, ce sera le tour de vérifier le temps de réponse des amateurs. Une chaîne d'appels téléphoniques sera prochainement établie afin que le Club réponde bien aux attentes du CR(SSS) 03. Denis fait appel à l'esprit de participation des amateurs pour le remontage de la tour près du local du club.

8- Parole à l'assemblée. Pierre VE2 HOP nous parle du concours "Bonhomme contact le monde" tenu dans le cadre des festivités du carnaval de Québec. On prévoit opérer durant 150 heures; on déduit donc qu'on aura besoin de 100 amateurs en opérant par équipe de deux pour des périodes de trois heures. On planifie une opération de 24 heures/jour à compter 0 heure UTC les fins de semaine et 12 heures/jour les autres jours de la semaine. On recherche un commanditaire qui n'est pas un compétiteur de Bell Canada. Les prochaines activités carnavalesques auxquelles nous sommes cordialement invités à participer sont le huit décembre lors du couronnement des duchesses, ensuite la soirée de la bougie, les défilés, la course en canots, etc.

Robert VE2 DLV nous informe que la soirée du couronnement de la duchesse de Laval aura lieu prochainement et qu'à cette occasion un tirage est organisé et qu'il a des billets à cette fin.

9- Affaires nouvelles : Pierre VE2 EZZ nous parle des démarches qu'il a faites auprès de National Mobile pour obtenir au nom du Club une vingtaine de radios UHF Mocom 35, que cette compagnie mettait au rancart, ces appareils pourront être utilisés pour les liens UHF entre les répéteurs.

Ensuite, il nous fait part qu'un groupe d'amateurs de Québec ont formé une association de paquettistes afin de prendre la relève pour l'opération du babillard électronique GEP. Pour ce faire l'association a besoin de membres et d'équipement dont un ordinateur IBM PC compatible. Denis VE2 AEE, le président du Club, informe les membres que le CA, à la dernière réunion avait décidé que le Club Radio Amateur de Québec se retirait de l'opération de babillards électroniques afin de garder pour l'instant la neutralité du Club dans ce domaine; toutefois le CLUB maintiendra le répéteur RAJ en fonction. Des discussions suivirent.

Pause à 21 heures 39 minutes

Reprise de l'assemblée à 22 heures.

Anne VE2 JMA présente les conférenciers, M.Denis Vallée et M.Ronald Bourget de la compagnie Prévost Car fabriquant québécois d'autobus et de maisons motorisées. La conférence portait sur les méthodes de production, le contrôle de la qualité et de la R D. La conférence a été suivie par la présentation d'un vidéo sur l'entreprise. Les conférenciers ont aimablement répondu aux questions des membres. Anne remercie les conférenciers et leur remet au nom du Club les plaques d'appréciation.

L'ordre du jour étant épuisé le président demande la proposition de la levée de l'assemblée.

Alain VE2 GHE appuyé par Alain VE2 LGA propose la levée de l'assemblée; proposition acceptée à l'unanimité.

Levée de l'assemblée à 23 heures.

Léandre Labrecque VE2 FLI
Secrétaire.

"Mon Courtier au Québec"



TEL: (418) 647-1000
RÉA: (418) 671-0000

Léon Labrecque
REPRÉSENTANT

VE2 ELL

GEOFFRION, LECLERC INC.

488, ST-JACQUES
SUITE 1000
QUÉBEC Q1R 5B4

CINÉMAS

**FAMOUS
PLAYERS**



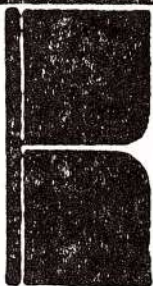
Galeries de la Capitale
5401 boul des GALERIES 629-2435



STE-FOY
2500 boul LAURIER 686-0582

PLACE QUÉBEC

5 PLACE QUÉBEC 625-4324



BEAUCHEMIN-BOUCHARD & ASSOCIÉS INC

2815 boul. Laurier,
Ste-Foy
G1V 4H3

Tél: (418) 659-3860

PAUL BEAUCHEMIN
VE2 AYN

ASSURANCE GÉNÉRALE, COMMERCIALE, RÉSIDENTIELLE, AUTOMOBILE, VIE

Môman,... c'est fini....!

Vous n'ensez que 15 semaines c'est long! C'est ce que je n'ensais aussi au début; ce sont les quinze semaines les plus vites écoulées que j'ai vécues au cours de ces derniers mois. Lorsque le 28 février 1989 Anne VE2 JMA me téléphona pour me demander si je n'avais pas dans mes documents une vingtaine de minutes de vidéos pour le cours de radio amateur, je ne prévoyais pas ne pas voir passer les quatre derniers mois de l'année. Avec cet appel téléphonique, le projet de Anne et le mien se sont fondus pour devenir une série d'émission d'une demi-heure, télévisée sur les ondes de Télé Plus (canal 24). Depuis ce soir de février, les appels téléphoniques et les réunions se sont succédés régulièrement.

Le 15 mars suivant, le conseil d'administration du CRAQ nous autorisait à aller de l'avant et on présenta le projet le 31 mars 1989. Finalement, le 3 juin, le directeur de la programmation de Télé Plus nous confirme que notre projet d'émission sur la radio amateur était accepté. Dès le 13 juin, les réunions préparatoires se tinrent régulièrement chez Anne avec Violette en arrière plan. On précisa le projet, on forma une équipe et on procéda aux différentes étapes à savoir: thème musical, titre de l'émission, thèmes abordés, personnes ressources, support matériel, etc...

A compter du 24 septembre, la première émission d'Ici VE2 CQ prend l'air pour la grande joie de tous. Après cinq émissions et suite aux commentaires de téléspectateurs, on procéda à quelques ajustements qui plurent à la grande majorité. Avec la date de tombée des textes, je ne puis pas vous dire qui a gagné le concours lors du tirage à la dernière émission le 31 décembre.

On peut maintenant dire: "Mission accomplie" !
 Bien sûr qu'il y a place pour amélioration; mais faut aussi se
 rappeler que c'était un défi de taille pour des amateurs.
 On a fait plus "professionnel", moins "toto" en préenregistrant
 les émissions; pour certaines d'entre-elles, on peut dire "heureu-
 sement". C'est une expérience enrichissante que je suis prêt à
 répéter n'importe quand avec la même équipe.

Merci à l'animateur VE2 DIG Jean-Claude Dignard
 les chercheurs VE2 JPB Jean-Paul Bélanger
 VE2 FHT Lise Gagnon
 VE2 JMA Anne Gauvin
 VE2 SAR Guy St-Gelais
 les décors VE2 ELN Harold Carmichael
 VE2 LGA Alain Lalancette (alias Violette)
 le téléciné VE2 GEH André Robert
 le transport EOC Henri
 le maquillage Peau-se Santé Jocelyne Martineau
 les personnes ressources
 VE2 GNY Bertrand Leblond VE2 AB Jacques Pamerleau
 VE2 DLV Robert Bergeron VE2 AEE Denis Landry
 VE2 ELN Harold Carmichael VE2 JMA Anne Jauvin
 VE2 MJ Michel Lavallée VE2 AZA Jacques Roussin
 VE2 AKJ Jean Faguy VE2 ADL Bertrand Dufour
 VE2 CHO Gaétan Trépanier VE2 EBK Dany Bélanger
 VE2 FVY Yvan Thériault VE2 PSO Pierre St-Onge
 VE2 SR Claude Deschênes VE2 JEC Jean Cameau

Merci aussi de leur collaboration au CEGEP Lévis-
 Lauzon, VE2 BOS Jean-Pierre Bédard, VE2 YBD Yvon Bédard,
 VE2 BZL Jean-Pierre Labarre, VE2 HOP Pierre Darisse,
 VE2 FVB Bernard Verreault, VE2 EZZ Pierre Langevin. Merci
 au Club Radio Amateur de Québec Inc. et à ses membres pour
 leurs encouragements.

Des copies de ces émissions pourront être obtenues
 auprès de notre archiviste selon certaines modalités normales.

A la prochaine et Bonne Année 1990.

VE2 ETR Rodrigue Leclerc
 directeur des relations publiques

VE2RAX - 146.790 MHz

Depuis le mois d'avril 1989 le répéteur amateur VE2RAX est en opération sur son site du Mont-Bélair.

SPECIFICATIONS

Fréq: entrée 146.19 MHz
sortie 146.79 MHz
CTCSS 100.0Hz (TX)

Puissance au TX: 40W
PAR: 60W

Sensibilité au RX: .3uV

EQUIPEMENTS

2 MOTOROLA Mocom 70
2 Multicoupleurs Sinclair
2 antennes 210A4 (9dB gain)

le tout multicouplé avec d'autres systèmes commerciaux ainsi que le digipeater VE2RAJ.

Hauteur de l'antenne:
400' dans la tour,
1950' du niveau de la mer.

HISTORIQUE

VE2RAX n'est pas une nouveauté, il est en onde depuis août 1981. Il était alors situé dans la tour des télécommunications du CEGEP Limoilou, et opérait à la fréq. 147.855-.

Il opéra depuis ce site de façon intermittente jusqu'au moment où il fut possible de s'installer sur un meilleur site.

A l'automne 1987, le répéteur a été complètement refait. Les équipements désuets qui le composait jusqu'alors ont été jetés, et de nouveaux équipements transistorisés furent installés. Les télécommandes

DTMF ont été enlevés et un identificateur a été mis en fonction.

Des interférences avec un répéteur situé à Trois-Rivières, qui n'avait pas utilisé la coordination de RAQI, et opérant sur les mêmes fréquences que RAX nous obligea à faire QSY sur 147.975.

C'est ainsi qu'avec cette fréquence nous avons opéré jusqu'à l'hiver 88-89 à partir d'une antenne située au sommet de la tour de TELE-4.

Cette tour, quoique très haute et très bien située ne nous donna pas les résultats souhaités. La tour était tellement massive qu'elle réfléchissait très bien nos ondes vers Ste-Anne de Beaupré, où il était facile d'opérer en portatif, alors qu'à l'Ancienne-Lorette, on voyait la tour et le signal était bruyant!

LE MONT-BÉLAIR

A l'hiver 88-89, nous avons installé le répéteur dans la tour de CJMF-93 au sommet du Mont-Bélair. Cette tour de 400' avec une antenne disponible au sommet, a tellement bien remplie ses promesses de bons QSOs que le nombre d'heures d'opérations en quelques mois a au moins égalé le nombre d'heures d'opération depuis la création du répéteur en 1981!

Jusqu'à Montréal

Un autre répéteur situé à Dorval utilisait les mêmes fréquences que RAX mais inversés. Ce répéteur ne jouissait pas d'une bonne couverture, mais

quand les bonnes conditions du matin étaient présentes il est arrivé à RAX de "looper" avec ce répéteur de la région montréalaise.

Cette interférence devenait persistente et encore une fois nous avons dû changer de fréquences.

Maintenant que nous avons un bon site, nous avons demandé à RAQI la possibilité d'avoir une bonne fréquence. Une fréquence qui ne serait pas perdue dans une extrémité de la bande, ou encore dans un split de 15KHZ. Jean-Pierre, VE2BOS nous dénicha la fréquence extraordinaire de 146.79. Cette fréquence n'était plus utilisée par Sherbrooke depuis quelques temps déjà. Nous avons commandé les cristaux.

C'est là que les problèmes commencent.

Le récepteur ne veut absolument pas accepter cette fréquence. Il est insensible et il n'y a rien à faire. On change le récepteur.

Comme notre fréquence s'approchait de la fréquence du digipeater VE2RAJ (145.01), nous avons changé une cavité de 7" par une cavité de 12". Nous découvrirons 6 mois plus tard que cette cavité est intermittente et faisait sauter le bloc d'alimentation à répétition.

Enfin l'achalandage du répéteur a mis à dure épreuve l'équipement qui avait pourtant fait ses preuves à TELE-4.

A l'automne 89, nous avons fini par sortir tous ses

petits bobos et je crois que maintenant ça fonctionne bien.

Une première

VE2RAX est équipé d'un petit gadget dont tout le monde disait que ça ne fonctionnerait pas parce que la plupart des radios ne sont pas prévus à cet effet. Il s'agit du CTCSS.

VE2RAX est la preuve vivante (sic) que ça marche. En effet la plupart d'entre vous ne vous en êtes même pas aperçus.

C'est quoi un CTCSS

(Synonymes: PL Private Line, CG Channel Guard, Quiet Channel, tonalité privée, etc..)

Un CTCSS (Continuous tone coded squelch system), est une façon de minimiser l'interférence. Dans le commercial, ça sert aussi et surtout, à permettre à plusieurs compagnies de s'installer sur la même fréquence sans s'entendre.

Il s'agit de superposer à la modulation normale une tonalité sub-audible (entre 67 et 250.3 Hz). Cette tonalité sera décodée au récepteur par un circuit spécialisé et si cette tonalité est présente votre squelch permettra à l'audio reçu de se rendre au haut-parleur.

Si la tonalité sub-audible est absente ou encore si elle n'est pas de la bonne fréquence, l'audio ne sera pas présent au haut parleur, même si un signal RF est reçu. Il est fort probable que l'interférence n'utilise pas la même tonalité que votre équipement.

Bien sûr, et c'est là une des

beautés du système utilisé par VE2RAX, si votre équipement n'est pas équipé de ce décodeur vous pouvez quand même recevoir le répéteur normalement. La seule différence est que vous n'êtes pas protégé contre les interférences. Ce qui est d'ailleurs le cas sur tous les autres répéteurs. (il semble que bientôt d'autres répéteurs de la région emboîteront le pas et installerons ce fameux bidule.)

La tonalité utilisée est de 100.0Hz Cette fréquence a été choisie pour plusieurs raisons.

Elle est facile à faire pour quelqu'un qui voudrait bricoler lui même son décodeur.

Elle est suffisamment basse pour ne pas être entendue dans la majorité des récepteurs, même ceux qui ne sont pas équipés de filtre passe-haut, rejetant les fréquences inférieures à 300Hz.

Elle est suffisamment haute pour être décodée rapidement.

J'espère (une question à cette effet à la réunion mensuelle de novembre et décembre ne m'a pas permis d'obtenir la réponse, cette information étant gardée jalousement secrète) que tous les répéteurs de la région de Québec s'aligneront sur cette fréquence de 100.0-Hz. Ceci permettrait à ceux qui n'ont pas les décodeurs programmables de pouvoir installer des décodeurs à fréquence fixe, peu coûteux et facilement installable dans tout récepteur ou scanner.

REALISE PAR:

VE2RAX est un répéteur auquel

plusieurs amateurs (et non-amateurs!) ont participé.

Principalement: La première version du répéteur a été mis en onde par André Pearson, VE2BYH, Yvan Theriault, VE2FVY, et moi même.

André s'est retiré vers 1986, Yvan et Pierre ont continués.

Dans la dernière version, Guy St-Gelais, VE2SAR s'est beaucoup impliqué.

POUR QUI?

Pour vous! VE2RAX n'est rattaché à aucun club ou organisation. Il a été créé pour permettre l'expérimentation, et les QSO's de tous genres. Seuls les réseaux réguliers et organisés ne sont pas autorisés par le titulaire. Toutes les sortes d'expérimentations aussi bizarres soient elles sont permises sur cette fréquence.

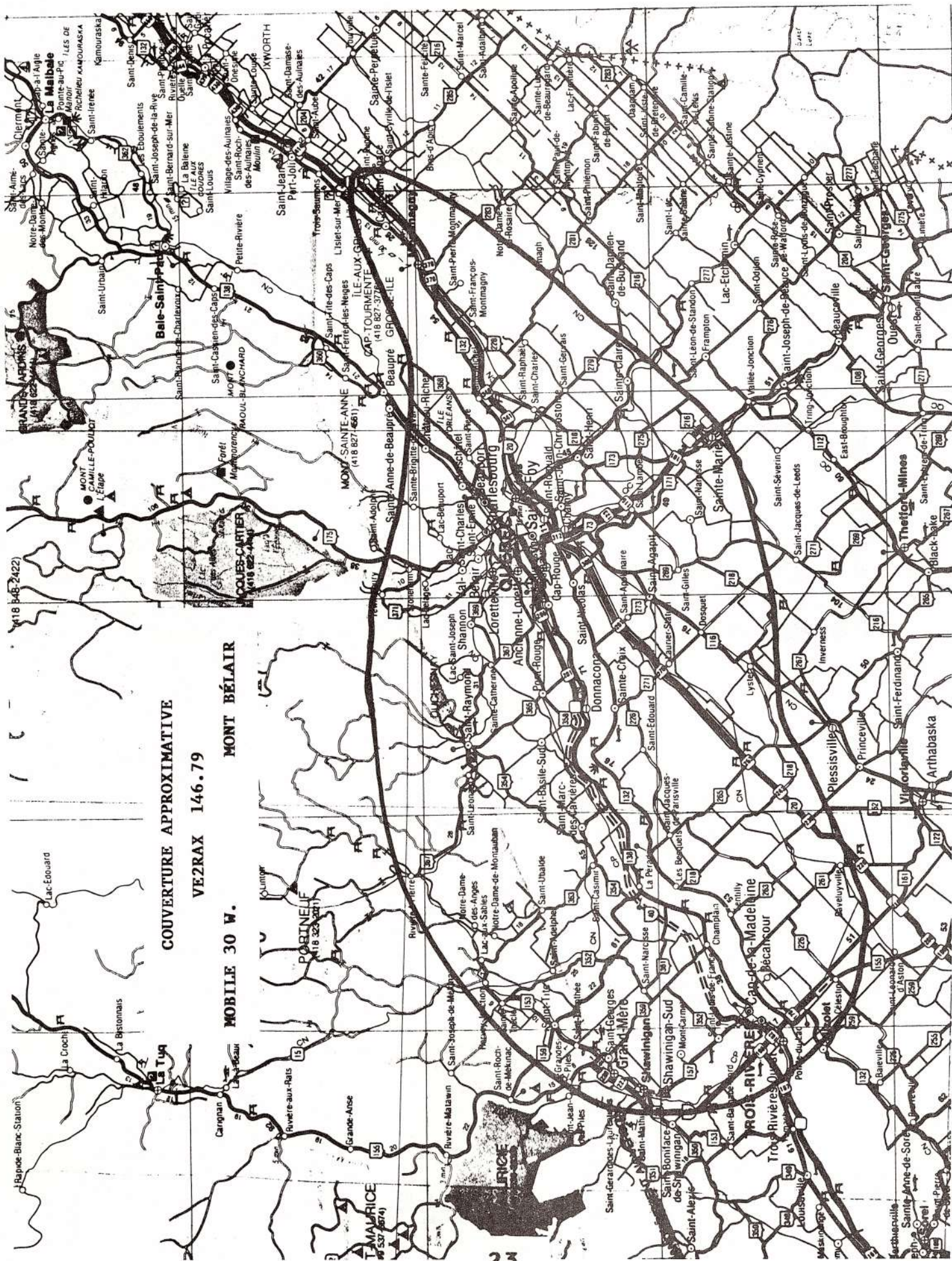
Les activités régionales de groupes, clubs, etc... sont permises et mêmes encouragés (sauf les réseaux!).

Bienvenue! sur 146.79

73,



Pierre P. Langevin, VE2EZZ
Titulaire et responsable de
VE2RAX



COUVERTURE APPROXIMATIVE

VE2RAX 146.79

MOBILE 30 W.

MONT BÉLAIR



ARCO IMPRESSION INC.

**1373, BOUL. CHAREST OUEST
QUEBEC, P.Q. G1N 2E7**

BEAT. GOSSELIN

663-1997



DOUGLAS RADIO LTÉE

**3164, Chemin des Quatre-Bourgeois,
Ste-Foy, Qué. G1W 2K5,
tél.: (418) 651-1851**

Électronique & Communication ENR

ROLAND PÉPIN, VE2PE — XM55-175

CONSEILLER EN

26 ANS D'EXPÉRIENCE

RADIOS C.B. et COMMUNICATION F.M.

PRESIDENT - REGENCY - UNIDEN - BEARCAT

VENTE - LOCATION - SERVICE

"ANTENNA SPECIALISTS" - SHAKESPEARE - MUSTER

ÉMETTEURS - RÉCEPTEURS PORTATIFS - INTERPHONES

PORTÉ VOIX - AMPLIFICATEURS

APPAREILS FM USAOFS, GF, MOTOROLA, ETC

RADIOS - SCANNERS - FI MARINI - CRYSTALS

426 STE AGNÈS QUÉBEC

Regency

PRESIDENT

uniden

TEL 523-1857

YOUR LATITUDE IS 46 DEG. NORTH
 TIME OF YEAR (MONTH/DAY) = 2 / 15
 YOUR SUNRISE IS AT 11.47 UTC
 GRAY LINE WIDTH IS 53 MINUTES.

YOUR LONGITUDE IS 71 DEG. WEST
 YOUR SUNSET IS AT 22.09 UTC
 MINIMUM TARGET DISTANCE IS 5000 KM.

PREFIX	COUNTRY	CITY	KM.	START	END	MIN/TARG
9M2	WEST MALAYSIA	KUALA LUMPUR	14492	11.20	11.38	20
9M6	EAST MALAYSIA	SANDOKAN	14115	22.14	22.34	20
9N	NEPAL	KATMANDU	11470	11.55	12.14	28
9V1	SINGAPORE		14722	11.20	11.31	20
A5	BHUTAN	THIMBU	11600	11.38	12.06	27
BV	TAIWAN	TAIPEI	12005	22.16	22.36	25
BY	CHINA	SHANGHAI	11328	22.20	22.36	31
CE9..8J	ANTARCT.	DAVIS	16945	22.05	22.36	46
CE9..8J	ANTARCT.	DUMONT D'URV.	17076	11.20	11.35	43
CE9..8J	ANTARCT.	SCOTT	15717	11.20	11.35	67
CE9..8J	ANTARCT.	GEN. BELGRADO	13932	11.20	11.35	66
CE9..9J	ANTARCT.	MIRNY	17530	21.42	22.07	43
CX	URUGUAY	MONTEVIDEO	9109	22.29	22.36	20
DU	PHILIPPINES	MANILA	13159	22.10	22.30	20
HC	ECUADOR	QUITO	5187	11.20	11.35	20
HC8	GALAPAGOS		5508	12.02	12.14	20
HL	KOREA	SEOUL	10545	22.02	22.36	39
HS	THAILAND	BANGKOK	13307	11.20	11.33	20
JA	JAPAN	SAPPORO	9604	21.42	21.57	47
JA	JAPAN	TOKYO	10417	21.42	21.48	36
JA	JAPAN	OSAKA	10669	21.42	22.02	35
JA	JAPAN	KUMAMOTO	10977	21.44	22.18	33
JW	SVALBARD		5054	21.42	22.36	1440
JW	SVALBARD		5054	11.20	12.14	1440
PY	BRASIL	SAO PAULO	8108	21.42	21.57	20
PY	BRASIL	RIO DE JANEIRO	8152	21.42	21.43	20
PY	BRASIL	BRASILIA	7245	21.42	21.54	20
S2	BANGLADESH	DACCA	12032	11.41	12.05	24
UA1	FRANZ JOSEF LAND		5524	21.42	22.36	1440
UA1	FRANZ JOSEF LAND		5524	11.20	12.14	1440
UA9-0	AS. USSR	NOVOSIBIRSK	8510	11.20	12.12	78
UA9-0	AS. USSR	VLADIVOSTOK	9838	21.47	22.35	47
UA9-0	AS. USSR	OMSK	8290	11.32	12.14	78
UL7	KAZAKH	ALMA ATA	9592	11.58	12.14	47
UM8	KIRGHIZ	FRUNZE	9555	12.08	12.14	47
VK6	AUSTRALIA	PERTH	18331	21.44	22.04	20
VK9	CHRISTMAS ISL.		16043	11.20	11.35	20
VK9	COCOS-KEELING ISL.		16071	11.51	12.11	20
VP8	SO. GEORGIA ISL.		11598	21.47	22.15	28
VP8	SO. SANDWICH ISL.		12236	21.42	21.47	32
V55	BRUNEI		14311	22.26	22.36	20
VU	INDIA	CALCUTA	12114	11.50	12.14	23
VU7	ANDAMAN & NICOBAR		13360	11.45	12.05	20
XU	KHMER REP.	PHNUM PENH	13522	11.20	11.22	20
XW	LAOS	LOUANG PRABANG	12650	11.20	11.21	21
XZ	BURMA	RANGOON	12906	11.27	11.47	20
YB	INDONESIA	DJAKARTA	15568	11.20	11.26	20
YB	INDONESIA	SURABAJA	15680	22.23	22.36	20
YB	INDONESIA	PADANG	14924	11.27	11.47	20
ZP	PARAGUAY	ASUNCION	8031	22.23	22.36	20

MONTH/DAY SUNRISE

SUNSET

FEB/ 1	12.07	21.49
FEB/ 2	12.05	21.50
FEB/ 3	12.04	21.51
FEB/ 4	12.03	21.53
FEB/ 5	12.02	21.54
FEB/ 6	12.00	21.56
FEB/ 7	11.59	21.57
FEB/ 8	11.58	21.59
FEB/ 9	11.56	22.00
FEB/ 10	11.55	22.02
FEB/ 11	11.53	22.03
FEB/ 12	11.52	22.05
FEB/ 13	11.50	22.06
FEB/ 14	11.49	22.08
FEB/ 15	11.47	22.09
FEB/ 16	11.46	22.11
FEB/ 17	11.44	22.12
FEB/ 18	11.42	22.14
FEB/ 19	11.41	22.15
FEB/ 20	11.39	22.17
FEB/ 21	11.37	22.18
FEB/ 22	11.36	22.20
FEB/ 23	11.34	22.21
FEB/ 24	11.32	22.22
FEB/ 25	11.30	22.24
FEB/ 26	11.29	22.25
FEB/ 27	11.27	22.27
FEB/ 28	11.25	22.28

[illegible]

DUNKIN' DONUTS

108 Rte Kennedy
Lévis G6V 8C9
(418) 833-7760

Pierre Mestère
Propriétaire

IMPOSSIBLE DE VOUS REJOINDRE...

SAUF POUR
NATIONAL PAGETTE

RAPIDITÉ EN CAS D'URGENCE
SÉCURITÉ EN TERME DE FIABILITÉ

et d'installations en Canada



NATIONAL
PAGETTE

418-882-8255

805, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC (QUÉBEC) G1W 2C9



Le Coq Rôti

245, rue Soumaindre
Suite 210
Ville de Valer
G1M 1A5

MERCI À

★ NOS ★
COMMANDITAIRES

encourageons
les!

PRO TECHNIQUE Québec^{inc.}

VENTE D'ÉQUIPEMENTS ET
DE PIÈCES ÉLECTRONIQUES

INDUSTRIEL • COMMERCIAL

(418) 529-5774

FAX: (418) 648-9752

383 (DE) LA CANARDIÈRE, QUÉBEC. P. QUÉ., G1L 2V1

— pour les **PROs**
de l'électronique